

Les enjeux politiques insoupçonnés des règles comptables

**Augustin
de Romanet**

Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, qui s'exprimera à Davos sur le sujet, ne cache pas son inquiétude quant à la réforme des normes comptables en gestation.

Fin janvier, chefs d'État, dirigeants d'entreprise et experts seront réunis à Davos pour « repenser, redessiner, reconstruire l'état du monde ». Dans une année décisive pour la réforme du système international, ce rendez-vous est l'occasion de poser les bases d'une nouvelle régulation.

Au cœur de cette régulation se trouve la question des normes comptables dont l'insuffisance a amplifié la crise, en la diffusant à l'économie mondiale. C'est pourquoi le président de la République et le G20

avaient le 2 avril dernier souhaité leur révision profonde, de manière à leur conférer une vraie fonction d'instrument de mesure neutre.

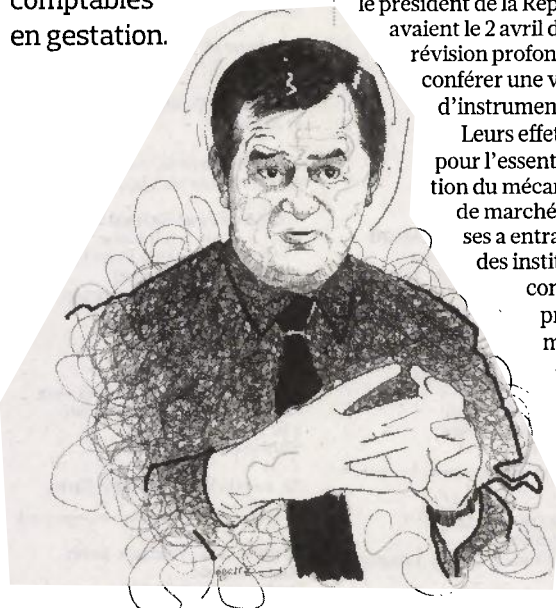
Leurs effets déstabilisateurs sont, pour l'essentiel, venus de l'application du mécanisme de la « valeur de marché » : la baisse des Bourses a entraîné la baisse des actifs des institutions financières, les conduisant à réduire leurs prêts et leurs investissements dans l'économie, ce qui a encore amplifié la crise et entravé aujourd'hui la reprise. C'est pour éviter que ce mécanisme ne se reproduise que les chefs d'État et ministres des Finances ont

fixé à l'organisme privé chargé d'élaborer ces normes comptables (l'International Accounting Standard Board, ou IASB) un objectif clair : les rendre moins pro-cycliques et aboutir à ce que ces normes soient partagées par les principaux États.

Nous en sommes loin aujourd'hui. La publication, il y a quelques semaines, de la première réponse de l'IASB est inquiétante. Ce nouveau texte accroît en effet l'utilisation de la valeur de marché, notamment, en prévoyant que les variations des Bourses impacteront le résultat des investisseurs, même s'ils n'ont pas vendu d'actions ! Pire, ce raisonnement est étendu à tous les actifs y compris les obligations.

Il ne s'agit pas de faire des normes comptables le bouc émissaire de la crise financière. Mais les principes proposés par les normalisateurs internationaux accroissent le risque de contraction des sources de financement de l'économie. Risquant fort ainsi de décourager l'investissement dans les entreprises.

Or la croissance a besoin d'engagements de long terme. C'est dans cette perspective que des institutions financières internationales, représentant 3 000 milliards de dollars de bilan, ont créé à Paris en 2009, à l'initiative de la Caisse des dépôts, le Club des investisseurs de long terme. Ces derniers auront un rôle déterminant dans la sortie de la crise. Mais à condition de pouvoir s'appuyer sur des fonds propres structurellement stables. Or les projets



de nouvelles normes comptables vont précisément dans le sens opposé. Comptabiliser les actifs selon leur valeur instantanée transférerait sur les fonds propres la volatilité des marchés. Cela revient, faute de pouvoir stabiliser les marchés, à déstabiliser le bilan des investisseurs longs ! Une valorisation à long terme doit au contraire permettre de lisser les gains et les pertes.

L'enjeu dépasse les intérêts des institutions concernées. Nos économies et les capacités de reprise durable sont menacées. Accroître la volatilité des bilans des grandes

de relance à horizon 2020 et que la nouvelle Commission définit son agenda, l'adoption d'un cadre comptable international adapté doit venir au premier plan de ses priorités.

L'Union européenne doit participer activement à l'élaboration des normes ; il s'agit d'un élément de compétitivité majeur de nos économies. Elle peut s'appuyer sur le rapport Larosière et celui rendu en octobre dernier à M^{me} Lagarde, qui analyse leur impact sur la volatilité des comptes. L'alternative serait qu'elle élabore

Accroître la volatilité des bilans des grandes entreprises et des institutions financières, ce sera autant d'emplois détruits, d'investissements bloqués, d'efforts d'innovation contrariés

entreprises et des institutions financières, ce sera autant d'emplois détruits, d'investissements bloqués, d'efforts d'innovation, de formation et de soutien aux PME contrariés.

À l'heure où l'endettement privé est limité et où les États ont saturé leurs marges de manœuvre en matière de déficit public, il serait paradoxal de freiner la capacité des grandes institutions financières à investir dans des projets de long terme. Rien n'est encore perdu. La Commission européenne a, à l'invitation de la France en particulier, renoncé à entériner les propositions formulées par l'IASB. Alors que l'Union européenne veut se doter d'une grande stratégie

son propre référentiel comptable, mais cela reviendrait à mettre en échec la coopération réglementaire indispensable dans une économie mondialisée. Or une régulation efficace suppose une réforme complète et ambitieuse du cadre réglementaire financier, commune aux principales économies.

Telles sont les idées que je porterai à Davos, au nom de la communauté des investisseurs de long terme, pour une régulation financière au service des entreprises et de l'emploi. Ce premier rendez-vous international de 2010 sera l'occasion de réaffirmer que les promesses du G20 doivent être tenues.